



Grandes cultures

N°19
11/06/2025



Animateur filières

Céréales à paille / Maïs
Khalid KOUBAITI
FREDON Nouvelle-Aquitaine
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux
Elodie TOURTON / **Terres Inovia**
e.tourton@terresinovia.fr

Protéagineux
Agathe PENANT / **Terres Inovia**
a.penant@terresinovia.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs
Clément GRAS / **ARVALIS**
c.gras@arvalis.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »*



Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Maïs

- **Stade** : entre 8 et 18 Feuilles (BBCH 16-18). Majorité à plus de 6 feuilles (BBCH 15).
- **Limaces et oiseaux** : hors période de risque.
- **Pucerons** : populations faibles.
- **Pyrale** : le vol continue sa progression (excepté en 17).
- **Sésamie** : le vol est faible en Vienne, mais il se maintient ailleurs.
- **Héliothis** : faibles captures.
- **Diabrotica** : en progression vers le nord Poitou-Charentes, sa surveillance est de mise pour une lutte efficace : PARTICIPEZ !

Blés et orges d'hiver

- **Stade** : entre grain mi-laiteux (BBCH 75) et grain pâteux-mou (BBCH 85) pour les blés et grain pâteux-mou à pâteux dur pour les orges (BBCH 85-89).
- **Maladies** : peu d'évolution, la majorité des parcelles sont hors période de risque.
- **Pucerons des épis** : présence faible, surveillez les parcelles tardives.
- **Ergot, charbon nu et caries** : Signalez tous symptômes douteux à l'animateur du BSV.

Pois protéagineux de printemps

- **Stade** : Entre stade limite d'avortement et maturation
- **Pucerons verts** : faibles activités
- **Tordeuses** : faibles activités
- **Bruches** : faibles activités
- **Mildiou** : faible présence
- **Complexe ascochyte/bactériose/colletotrichum** : faible présence.

Pois Chiche

- **Stade** : Entre premières gousses (R3) et premières graines (R5)
- **Heliothis** : Capture des premiers papillons

Après les quelques orages (ou averses) annoncés pour cette semaine un temps sec et chaud sera de retour. Les températures sont en forte hausse (maximales de 23 à 34°C et les minimales de 13 à 22°C).

Prévisions selon MétéoFrance pour les stations de :

	JEUDI 12	VENDREDI 13	SAMEDI 14	DIMANCHE 15	LUNDI 16	MARDI 17
Poitiers	 21° / 31° ↙ 20 km/h	 17° / 33° ▲ 20 km/h	 17° / 26° ➤ 15 km/h	 14° / 26° ↙ 10 km/h	 14° / 27° ➤ 15 km/h	 15° / 28° ➤ 15 km/h
Niort	 21° / 29° ↘ 20 km/h	 16° / 33° ↙ 20 km/h	 16° / 24° ➤ 20 km/h	 13° / 27° ↙ 10 km/h	 15° / 28° ➤ 10 km/h	 16° / 29° ➤ 15 km/h
Saintes	 20° / 29° ↙ 20 km/h	 17° / 32° ↙ 20 km/h	 16° / 23° ➤ 20 km/h	 13° / 25° ↙ 20 km/h	 13° / 28° ➤ 15 km/h	 15° / 28° ➤ 15 km/h
Angoulême	 22° / 32° ↘ 15 km/h	 19° / 34° ➤ 15 km/h	 18° / 25° ➤ 15 km/h	 14° / 27° ↙ 10 km/h	 15° / 28° ➤ 15 km/h	 16° / 30° ➤ 15 km/h

LIENS UTILES

ABEILLES – POLLINISATEURS DES AUXILIAIRES A PRESERVER

MAÏS

• Stade phénologique et état de la culture

Les températures ont été profitables pour le développement des maïs. Les parcelles du réseau sont entre 8 et 16 feuilles (BBCH 18 – 19). Les maïs les plus avancés sont à 16-18 feuilles (Charente-Maritime).

• Limaces et oiseaux déprédateurs

La majorité des maïs sont actuellement à des stades pouvant supporter les attaques de limaces.

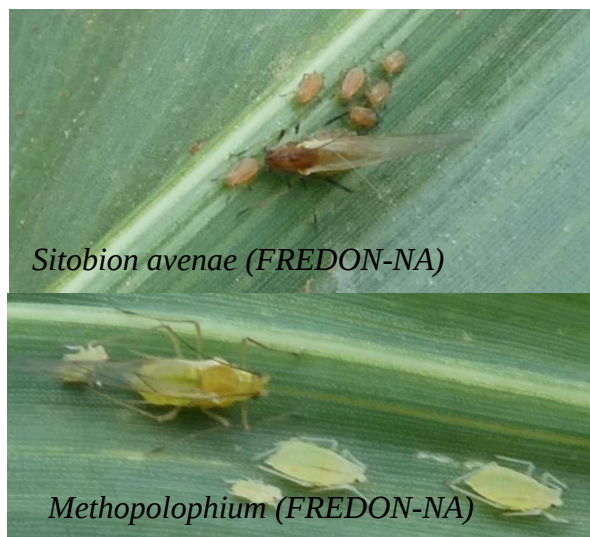
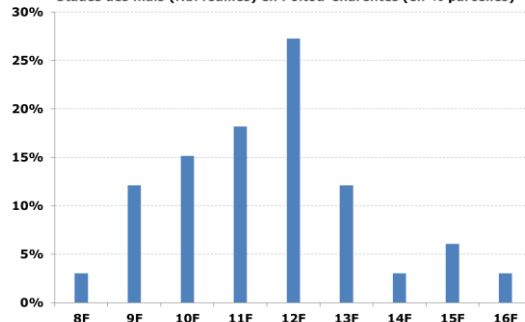
Surveillez uniquement les parcelles tardives.

• Pucerons

Des *Sitobion avenae* et des *Methopolophium* sont faiblement présents dans certaines parcelles. Le temps chaud annoncé leur sera favorable.

Des pucerons momifiés ou phagocytés par des champignons ainsi que des œufs de chrysopes ou de syrphes sont maintenant visibles dans de nombreuses parcelles.

Stades des maïs (Nb. feuilles) en Poitou-Charentes (en % parcelles)



La présence de punaises prédatrices du genre *Orius* ou *Anthocoris* (photo ci-contre) est signalée sur maïs. Ces 2 punaises sont des prédateurs polyphages qui se nourrissent de thrips (fortement présents ces derniers jours), pucerons et acariens. Ils s'attaquent à tous les stades de proies, y compris les adultes (principalement les insectes à corps mou), les nymphes et les œufs.



Périodes et Seuils indicatifs de risque :

Plusieurs espèces peuvent se succéder sur le maïs. Ci-dessous une description succincte des espèces les plus communes et leurs seuils indicatifs du risque.

Espèces	Description	Périodes et seuils indicatifs de risque
 <i>Methopolophium</i>	Taille environ 2 mm Couleur vert amande pâle. Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées. Ligne d'un vert plus foncé sur le dos.	Avant 3-4 f. du maïs: 5 pucerons/p. Entre 4 et 6 f. du maïs: 10 pucerons/p. Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/p. Après 8-10 f. du maïs : 100 pucerons/p. Observez à la face inférieure des feuilles
 <i>Sitobion avenae</i>	Taille environ 2 mm Couleur variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M.dirhodum</i> essentiellement par la couleur des cornicules qui sont noires	Entre 3 et 10 feuilles du maïs. 500 pucerons (avec de nombreux ailés) par plante ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.
 <i>Rhopalosiphum padi</i>	Taille inférieure à 2 mm Forme globuleuse de couleur vert très foncé, presque noir. Zone rougeâtre foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.	Arrivée possible dès 5-6 feuilles. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observez tous les jours les parcelles et si les populations se développent avec peu de mortalité, traitez (surtout si les auxiliaires sont peu nombreux).

Évaluation du risque :

Les températures restent favorables au vol des pucerons. Ces 3 principaux pucerons sont à surveiller en prenant en compte le stade de la culture et également la présence des auxiliaires.



Des produits de biocontrôle existent : les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2025-361 datant du 11/06/25. [Téléchargez la liste.](#)

• Autres ravageurs

Cicadelles : présence d'attaques dans plusieurs parcelles, mais limitées aux feuilles basses.

• Pyrale

Plusieurs captures sont notées cette semaine pour les 24 pièges à phéromone en place. Ces captures varient de 1 à 25 papillons par piège et se généralisent aux 4 départements.

Pièges à Phéromone :

Le vol des papillons a progressé, avec des captures enregistrées dans 15 des 24 pièges relevés et une moyenne de 5.3 papillon/piège :

- Charente et limitrophe (coté Dordogne) : 55 papillons capturés sur 7 des 8 pièges.
- Charente-Maritime : 8 papillons capturés sur 2 des 9 pièges.
- Deux-Sèvres : 14 papillon dans l'unique piège dans ce département !
- Vienne : 50 papillons capturés sur 5 des 6 pièges.



Pièges lumineux : 8 et 16 papillons sont enregistrés dans les pièges respectivement de Cram-Chaban (Charente-Maritime) et de Blanzay (Vienne).

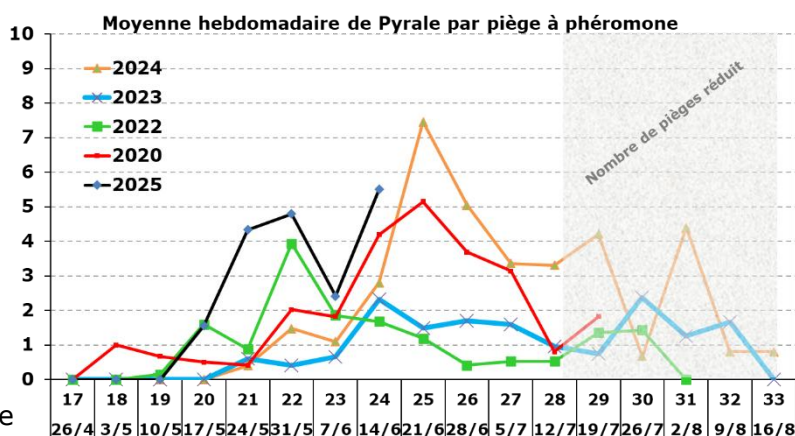
Autres observations :

Les observations réalisées en sud Vienne révèlent la présence de très peu de pontes de pyrales sur 3% des plantes pour les 3 parcelles examinées. Aucune attaque de larve n'est détectée dans ces parcelles.

Seuil indicatif du risque :

Il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1, en tenant compte de l'importance du vol en cours. Il peut être également calculé sur le taux de plantes porteuses d'ooplaques (nuisibilité si > 10 %).

Le suivi du vol et les observations (des pontes et des larves) restent des critères décisifs pour l'évaluation du risque pour cette campagne. Cette évaluation doit tenir compte également en cas d'observation des pieds de pontes. La détermination des secteurs géographiques les plus infestés (avec des larves de tout stade) constituera une information complémentaire pour consolider votre évaluation du risque.



Évaluation du risque :

Le vol des pyrales continue de progresser en Charente et notamment dans la Vienne. La ponte a vraisemblablement commencé en Charente. Le risque pyrale est en progression du centre Charente au Nord-Vienne, mais la gestion du risque pyrale reste moins prioritaire que celle de la sésamie notamment dans partie sud de Poitou-Charentes.

La dynamique du vol des prochains jours et/ou la recherche des ooplaques de pyrales nous permettront d'évaluer le risque de ce ravageur prochainement pour la partie nord de Poitou-Charentes.



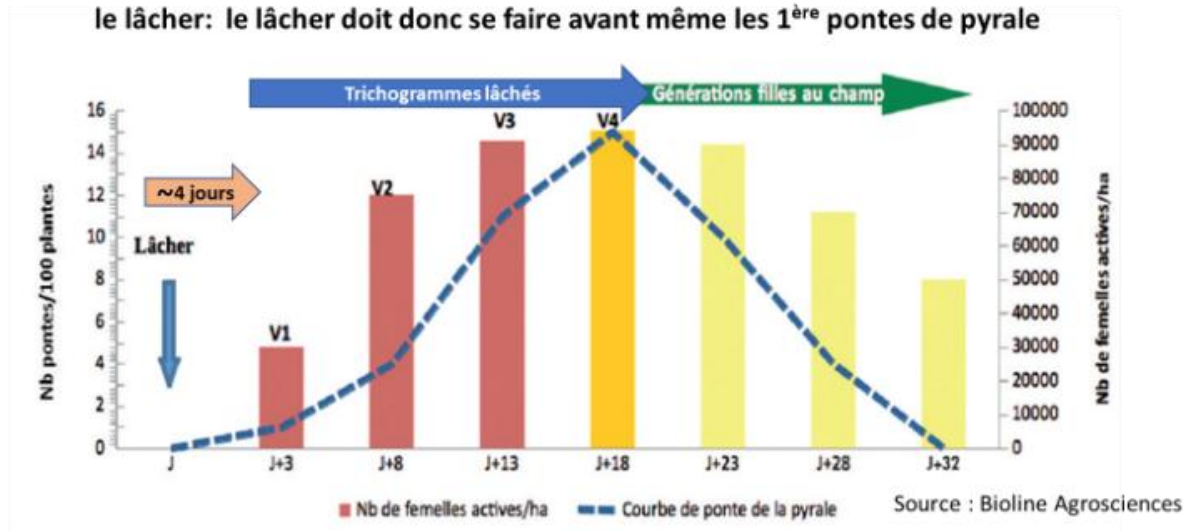
Des produits de biocontrôle existent : les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2025-361 datant du 11/06/25. [Téléchargez la liste.](#)

Rappel sur l'utilisation des Trichogrammes pour la lutte contre la pyrale :

La gestion de la pyrale avec les trichogrammes est possible mais l'éclosion des adultes de trichogrammes doit coïncider avec l'arrivée effective des pyrales (femelles) de façon à ne pas rater le début de ponte et à bien couvrir la période de ponte. Le positionnement de ces organismes vivants (au stade optimal du ravageur) nécessite au préalable une organisation et donc une anticipation suffisante des débuts de vol du ravageur.

En absence de cage à chrysalides, il est important de prévoir suffisamment en avance le début de vol effectif, grâce à la somme des températures et aux premiers signes de sortie d'adultes révélés par des piégeages précoces en parcelle.

Les trichogrammes ne sont pleinement efficaces qu'après 3 à 4 jours après le lâcher: le lâcher doit donc se faire avant même les 1^{ère} pontes de pyrale



• Sésamie du maïs

Des captures variables de 1 à 21 sésamie/piège, sont notées dans 14 des 24 pièges à phéromone relevés. Avec 1,7 papillons/piège le vol est en légère régression par rapport à la semaine précédente (2 papillon/piège). Le vol de la 1^{ère} génération se poursuit.

- Charente et limitrophe (coté Dordogne) : 21 papillons sur les 6 des 7 pièges.
- Charente-Maritime : 39 papillons sur les 8 des 10 pièges.
- Deux-Sèvres : 6 papillons sur l'unique piège.
- Vienne : 1 papillons sur 1 des 6 pièges.



Pièges lumineux : aucun papillon capturé.

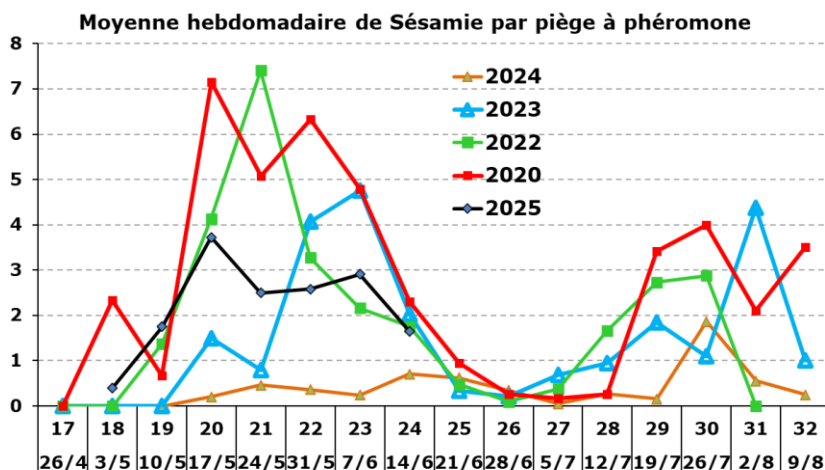
Autres observations :

Les observations réalisées en sud Vienne ne révèlent pas d'attaques à ce jour, mais des pieds de pontes (photo d'attaque ci-contre) ont été signalés les semaines précédentes en Charente-Maritime.

Le modèle Nona prévoit le vol de 50% des populations de sésamie du 21 mai (en Charente-Maritime) au 3 juin (en Vienne).

Seuil indicatif du risque : il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1 et en tenant compte de l'importance du vol en cours.

Le suivi du vol et les observations (des pontes et des larves) restent des critères décisifs pour l'évaluation du risque pour cette campagne. Cette évaluation doit tenir compte également en cas d'observation des pieds de pontes. La détermination des secteurs géographiques les plus infestés (avec des larves de tout stade) constituera une information complémentaire pour consolider votre évaluation du risque.



Évaluation du risque :

Les températures de ces derniers jours ont été favorables à l'intensification du vol de sésamie et le développement des pontes.

Les conditions climatiques restent favorables pour la fin du vol dans la partie sud de Poitou-Charentes. Surveillez les dégâts liés aux pieds de pontes.

Le risque sésamie a progressé, il est fort dans la partie sud Poitou-Charentes et faible à modéré dans la partie nord. Selon les secteurs, la gestion de la sésamie doit être prioritaire à celle de la pyrale dans les 4 départements.



Des produits de biocontrôle existent : les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2025-361 datant du 11/06/25. [Téléchargez la liste.](#)

• **Héliothis sur maïs**

3 papillons sont capturés dans 2 des 3 pièges.

La noctuelle de la tomate (*Helicoverpa armigera*) est un ravageur polyphage. Il peut occasionner, les années à fortes populations et avec des températures élevées, des attaques sur épis de maïs.

Pour plus d'information sur ce ravageur consulter :

- [Fiche Ephytia](#)
- [Fiches accidents du maïs](#)

• **Chrysomèle du maïs**

Ce ravageur, responsable d'attaques sur racines du maïs est désormais implanté dans quelques parcelles et secteurs dans la moitié sud de Poitou-Charentes. Nos conditions pédoclimatiques sont favorables à son adaptation et à l'infestation de nouvelles parcelles.

Afin de vérifier la présence de ce ravageur, suivre son évolution au niveau du territoire et de déterminer les mesures nécessaires pour limiter son développement. Il est important de réaliser le piégeage de cet insecte dans les parcelles de maïs des secteurs les plus à risque.

Ainsi, la surveillance de cette Chrysomèle lors des précédentes campagnes montre la progression de ce ravageur sur le territoire et son intérêt pour la lutte. Cette surveillance repose essentiellement sur l'implication des producteurs et techniciens de la filière maïs qui assureront l'observation des pièges attractifs selon un protocole très simple (1 piège par parcelle de maïs) de début juillet à fin août. La fourniture du matériel, l'information ainsi que la coordination du réseau seront assurées par la FREDON N-A (OVS du végétal).



Réseau de surveillance 2025 :

Afin d'élargir la surveillance du ravageur dans la Vienne, les Deux-Sèvres et la Charente-Maritime l'implication des maïsiculteurs et des organismes stockeurs est indispensable.

Pour participer à cette surveillance ou vous informer, faites-le savoir par SMS en indiquant votre nom et votre commune au 0760577875.

Les populations observées en Poitou-Charentes restent encore faibles pour engendrer des dégâts significatifs. Cependant, les populations actuelles risquent de se développer et se disséminer sur le territoire.

Il est important de limiter la progression de ce ravageur rapidement et collectivement. La rotation des cultures, organisée sur un territoire, est le moyen le plus efficace pour ralentir le développement de ce ravageur.

La surveillance de toutes les parcelles de maïs des communes infestées et des communes limitrophes est nécessaire pour la mise en place des actions de lutte.

Blés et orges d'hiver

• Stade phénologique et état de la culture

Les stades des blés varient entre grain mi-laiteux (BBCH 75) et grain pâteux-mou (BBCH 85). Les plus avancés sont au stade grain-dur (BBCH 89).

Les orges du réseau sont entre grain pâteux-mou (BBCH 85) et grain-dur (BBCH 89).



• Maladies foliaires

Peu de notations de maladies sont remontées dans la base pour cette semaine.

- Pour le blé tendre : les symptômes de septoriose sont en progression sur les F2, mais les intensités d'attaques observées restent normales pour cette période de l'année. La F1 est majoritairement saine et les surfaces vertes notamment des F1 et des F2 sont globalement préservées dans les parcelles en sol profond.
- Pour les orges : la phase de sénescence est entamée. Des symptômes de ramulariose sont visibles dans les situations les moins avancées.

La majorité des orges d'hiver et des blés sont hors période de risque aux maladies foliaires. Les températures de ces derniers jours et annoncées risquent d'écourter le cycle de ces cultures.

• Pucerons des épis

Ils sont présents sur 4 à 5 % des épis dans 2 parcelles au stade pâteux-mou (BBCH 85).

La présence des auxiliaires (Syrphes, coccinelles, micro-hyménoptères parasitoïdes, chrysopes, et aphidolètes, ...), notamment des larves de syrphes (photo ci-contre), n'est pas encore signalée sur les épis du blé, mais ces derniers peuvent être présents actuellement sur les cultures mitoyennes comme le pois ou le colza.

Surveillez surtout leur progression sur les épis ainsi que la présence d'auxiliaires qui, ces dernières années ont régulé suffisamment les populations pour éliminer les risques de dégâts.

Période de risque : épiaison (BBCH 51) à grain pâteux (BBCH 83).

Seuil indicatif du risque : 1 épi sur 2 colonisé par au moins 1 puceron.



Évaluation du risque :

Les parcelles de blé sont maintenant hors période de risque et les infestations sont faibles. Le **risque est actuellement faible**.

L'observation des différents auxiliaires permet de vérifier la régulation naturelle avant l'arrivée en période de risque. La forte présence d'auxiliaires devrait suffire à réguler les populations.



Des produits de biocontrôle existent : les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2025-361 datant du 11/06/25. [Téléchargez la liste](#).

• Charbon nu

Des attaques de ce champignon peuvent être observées. **La surveillance des souches de ce champignon est nécessaire. En cas de présence, merci de nous le signaler** (adresse en page 1).

Aucune lutte n'est possible en végétation. Seule la prophylaxie permet de limiter les contaminations. L'utilisation des semences provenant de parcelles contaminées, même avec peu d'épis, est à proscrire.



Vérifiez vos parcelles.

Comme les épis charbonnés sont souvent plus courts, ils sont donc moins visibles et nécessitent de parcourir l'ensemble de la parcelle pour déterminer si la parcelle est atteinte et réaliser un bon diagnostic.

Actuellement, avec le vent, les spores des épis charbonnés contaminent les épis sains. Le moment le plus propice à la contamination se situe pendant la floraison. On estime que la contamination peut se propager jusqu'à 150 mètres dans le sens du vent et 60 mètres dans le sens contraire. Attention donc à vérifier également les parcelles voisines !

• L'ergot des céréales

L'ergot est un champignon qui peut toucher les graminées cultivées (céréales à paille, graminées fourragères) et graminées sauvages. Les symptômes apparaissent au niveau des épis sous la forme de sclérotés (forme de conservation du champignon provoquant une masse de couleur pourpre à noir, se formant à la place des grains). Les **contaminations** se font **au moment de la floraison**, les symptômes, contrairement au charbon nu, sont observables l'année de la contamination et sont bien visibles en fin de cycle.

Les sclérotés se conservent dans le sol plusieurs années et peuvent donc, si aucune mesure de gestion n'est mise en place, recontaminer les parcelles de céréales chaque année. La présence de graminées sauvages ou adventices contaminées dans les parcelles peut également être un facteur aggravant (plantes relais).

L'**observation** des symptômes peut se faire **à partir de la fin floraison et jusqu'à la récolte**, c'est d'ailleurs à cette période que les parcelles touchées sont le plus souvent repérées.



Ergot
(Crédit Photo : ...)

On parle peu de la perte de rendement provoquée par l'**ergot**, car sa nuisibilité est surtout liée à sa **production d'alcaloïdes toxiques pour l'homme et les animaux (provoquent : hallucinations, vasoconstrictions, problèmes respiratoires...)**. Une réglementation au niveau Européen fixe les **teneurs maximales autorisées** dans les lots de céréales brutes (à l'exception du maïs et du riz) à 0,5 g de sclérotés d'ergot par kg de grains pour l'alimentation humaine, 1 g/kg pour l'alimentation animale et maximum 3 sclérotés (ou fragments) pour 500 g de semences de base.

Pour connaître les mesures à mettre en place pour la gestion de l'ergot dans les céréales, consultez la note technique via le lien ci-dessous et n'hésitez pas à informer l'animateur du bulletin pour tout soupçon de la présence d'ergot dans vos parcelles.

Note technique Ergot des céréales disponible sur le [site de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine](#) dans la rubrique Grandes-Cultures.

 **Consultez la fiche « [Ergot du seigle](#) » du Guide de l'Observateur (si possible si non supprimer la ligne)**

• Les caries du blé

Les caries sont des champignons qui se développent principalement sur les blés. En France, plusieurs espèces peuvent être rencontrées : *Tilletia caries* (la plus courante), *Tilletia foetida* et *Tilletia controversa* (la carie naine).

Une autre carie peut également provoquer des dégâts sur les blés, c'est *Tilletia indica* appelée aussi la carie de Karnal. Cette dernière n'a, à ce jour, encore jamais été détectée en France et est à ce titre un organisme de quarantaine réglementé. A noter également que l'exportation de céréales cariées est impossible vers certains pays qui demandent à ce que les lots envoyés soient indemnes de cette maladie.



Grains sains à gauche,
grains cariés à droite

(Crédit Photo : B. Seguin - Arvalis)

La différenciation de ces espèces étant impossible à l'œil nu, il convient en cas de doute d'en informer rapidement la DRAAF de votre région, ou les animateurs filière céréales à paille de votre territoire, pour qu'une expertise soit menée.

La **transmission de la maladie** se fait principalement par les **grains** ou via un **sol contaminé** (le champignon peut s'y conserver de 5 à 10 ans). Les **symptômes** peuvent apparaître à partir de l'épiaison et peuvent se présenter sous différentes formes : plantes plus courtes, couleur plus soutenue, **épi aplati, ébouriffé avec des reflets bleuâtres**. A la récolte, les **grains cariés** peuvent être entièrement **remplis d'une poussière noire** (teliospores du champignon) et s'écrasent à la moindre pression. Une **odeur de poisson pourri** peut également émaner des grains.

L'**observation** des symptômes peut se faire **à partir du stade épiaison et jusqu'à la récolte**, comme l'ergot, c'est à cette période que les parcelles touchées sont le plus souvent repérées.

La perte de rendement est importante : les lots de semences cariés sont déclassés pour des raisons sanitaires (impropre à la commercialisation et à l'utilisation en semences et limitation de la propagation de la maladie). Les lots sont détruits par incinération. La mise en place de mesures prophylactiques est fortement recommandée pour éviter tous problèmes de contamination les années suivantes.

📖 Consultez la fiche « [Caries du blé](#) » du [Guide de l'Observateur](#) (si possible si non supprimer la ligne)

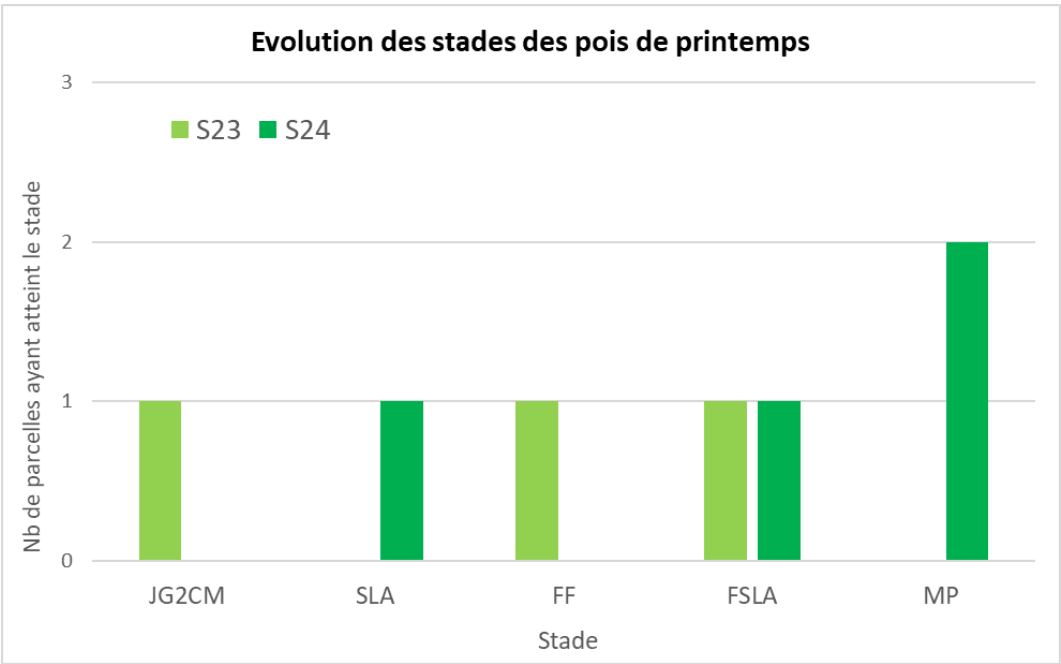
IMPORTANT

Pour ces trois maladies (ergot, charbon nu et caries), aucune lutte n'est possible en végétation, seule la mise en place de mesures prophylactiques permet de limiter les contaminations. L'utilisation de semences provenant de parcelles contaminées, même avec peu d'épis avec symptômes, est à proscrire.

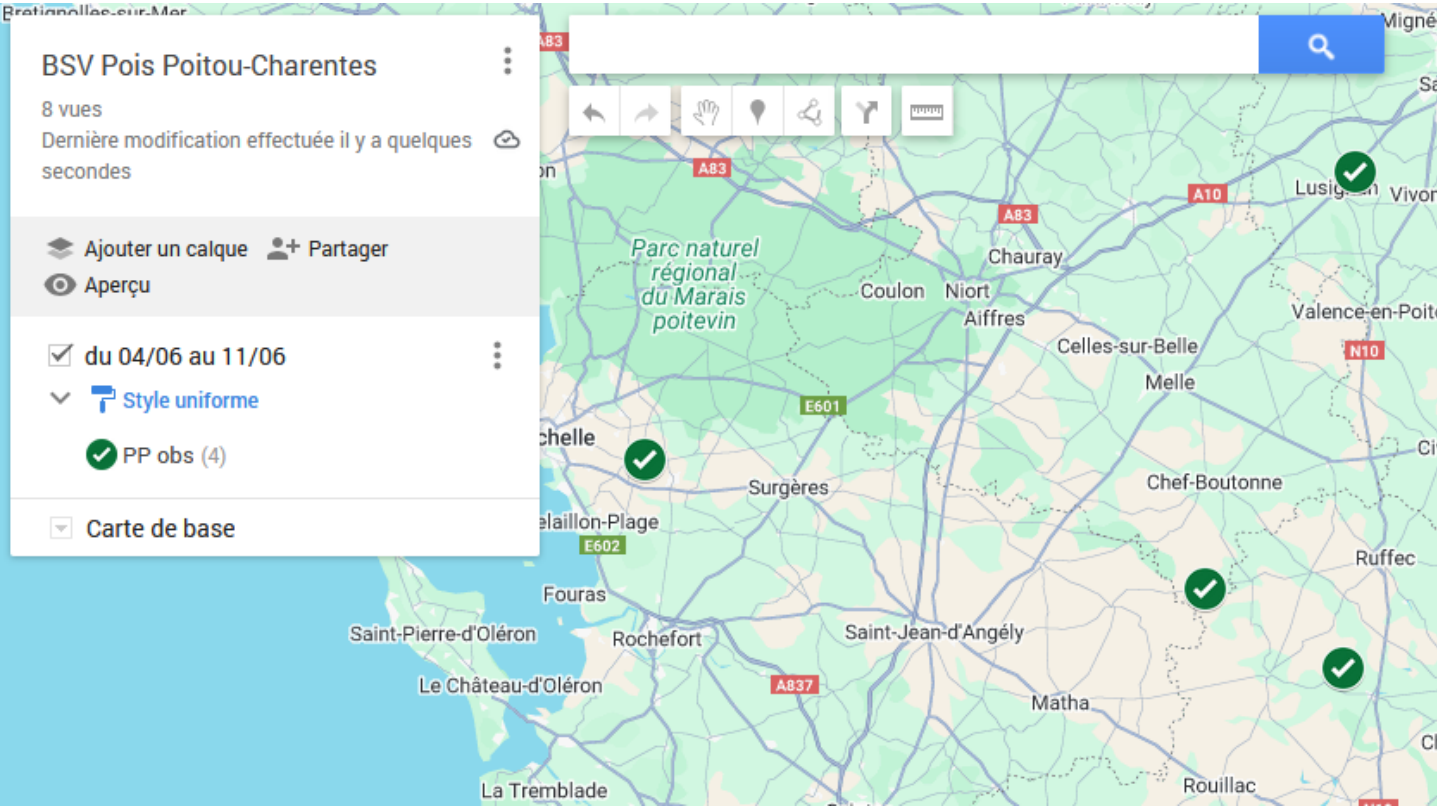
Pois protéagineux de printemps

- Stade

Cette semaine, 4 parcelles du réseau Poitou-Charentes sont observées.
Les stades du stade limite d’avortement à la maturation physiologique.



Evolution des stades des pois de printemps



Carte des parcelles de pois observées du 04 au 11 juin 2025

- **Puceron vert du pois (*Acyrtosiphon pisum*)**

Les pucerons verts ne sont pas observés sur les parcelles du réseau cette semaine.

Période de risque : de la levée (BBCH09) à la fin du stade limite d'avortement (2-3 semaines après la fin floraison) (BBCH 79).

Suite aux arrivées précoces des dernières campagnes, il semble néanmoins important de surveiller ce ravageur dès la levée des pois, notamment en cas de temps doux et sec.

Seuil indicatif de risque :

Avant le stade 6 feuilles (BBCH 16), le seuil indicatif de risque est **de plus de 10% de plantes porteuses de pucerons ;**

De 6 feuilles à début floraison (BBCH 16 – BBCH 61), le seuil indicatif de risque est **de 10-20 pucerons par plante ;**

À partir de la floraison (BBCH 61) le seuil indicatif de risque est de **plus de 30 pucerons par plante.**

Avant toute chose, il s'agit de réaliser une observation de la pression et de son évolution liée au climat (un temps plus frais et/ou pluvieux ralentit la progression des populations) ou à la présence des auxiliaires (coccinelles, syrphes...).

En présence d'auxiliaires, renouveler régulièrement le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la population de pucerons.

Astuce : pour faciliter l'observation des pucerons, secouer 2 à 4 plantes au-dessus d'un support clair (type papier rigide format A4). Compter sur ce support le nombre moyen de pucerons obtenu par plante. Renouveler l'opération dans d'autres points d'observations.

Évaluation du risque :



Le risque est **faible** : la majorité des parcelles n'est plus en période de risque.

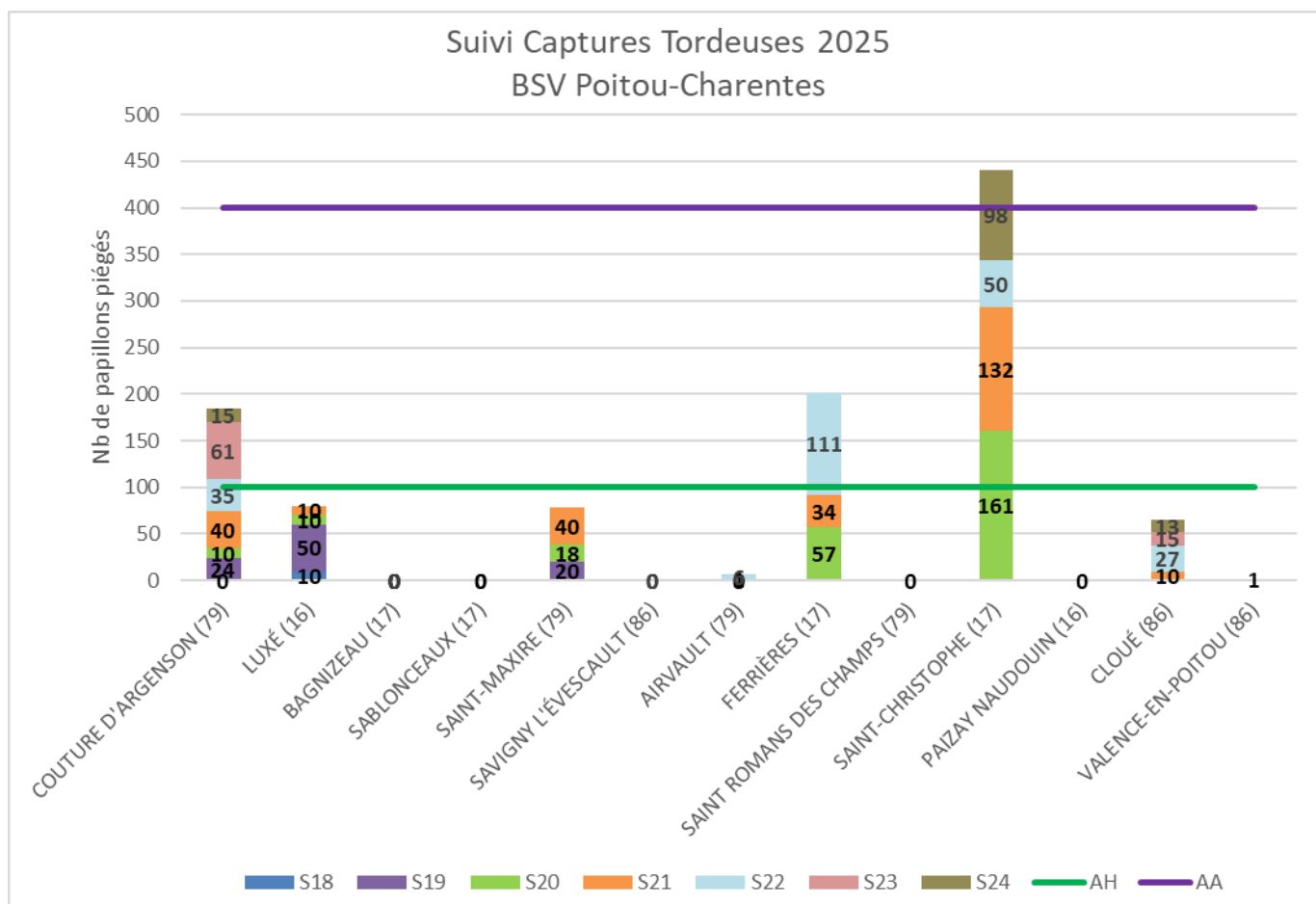
Les auxiliaires (coccinelles, syrphes...) doivent également être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.

Pour rappel, les pucerons sont vecteurs de viroses, dont les symptômes commencent à être visibles dans les parcelles en fin de floraison.

- **Tordeuse du pois**

Des tordeuses sont capturées sur 3 parcelles de pois de printemps cette semaine. Les captures vont de 13 à 98 papillons piégés.

Trois parcelles sont au-dessus du seuil pour l'alimentation humaine, dont une qui a aussi atteint le seuil pour l'alimentation animale.



Période de risque : s'étend de **début floraison à fin floraison (BBCH 61 à BBCH 69)**

Seuil indicatif de risque :

Pour l'alimentation humaine (AH) ou pour un débouché semence, le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre plus de **100 captures cumulées depuis le début de floraison (BBCH61)**.

Pour l'alimentation animale (AA), des seuils plus élevés sont tolérés, l'incidence sur le rendement étant faible. Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre plus de **400 captures cumulées depuis le début de floraison (BBCH 61)**.

Évaluation du risque :



Le risque est considéré comme **faible** : la majorité des parcelles n'est plus en période de risque.

• **Bruche du pois (*Bruchus pisorum*)**

Cette semaine les bruches ne sont pas observées dans parcelles du réseau.

Période de risque : s'étend du stade jeune gousse 2 cm (JG2CM) à fin du stade limite d'avortement (BBCH 71 – BBCH 79).

La vigilance doit être renforcée dès que les températures maximales atteignent 20°C deux jours consécutifs pendant cette période.

Évaluation du risque :



Le risque est considéré comme **faible** : la majorité des parcelles n'est plus en période de risque.

Surveillez attentivement la présence de bruches dans les parcelles de pois à partir du stade JG2CM, notamment si les températures sont supérieures à 20°C.

• Mildiou du pois

Le mildiou du pois (contaminations secondaires) est observé dans une parcelle du réseau cette semaine.

Le développement du mildiou est favorisé par un temps gris et humide. Un temps sec et ensoleillé stoppe son développement.

Période de risque :

Le mildiou doit être observé :

- De la **levée jusqu'au stade 8 feuilles** pour les contaminations primaires
- Du **stade 9 feuilles au stade limite d'avortement** pour les contaminations secondaires.

Évaluation du risque

Le risque est **faible** : les parcelles ne sont plus en période de risque.

• Complexe ascochytose/bactériose/colletotrichum

La présence d'ascochytose est observée sur 2 parcelles de pois de printemps cette semaine, à des intensités variables.

Période de risque

De la sortie d'hiver jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (BBCH 19 à BBCH 79).

Évaluation du risque :

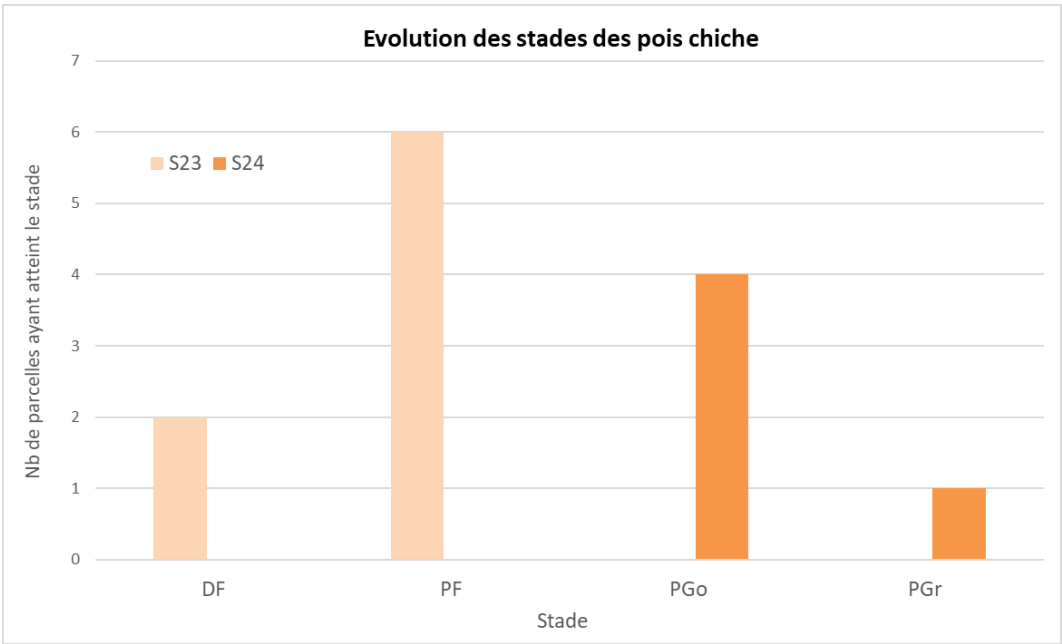
Le risque est **faible** : la majorité des parcelles n'est plus en période de risque.

La clé de reconnaissance des maladies aériennes du pois est accessible dans le BSV n°9 pour plus d'informations.

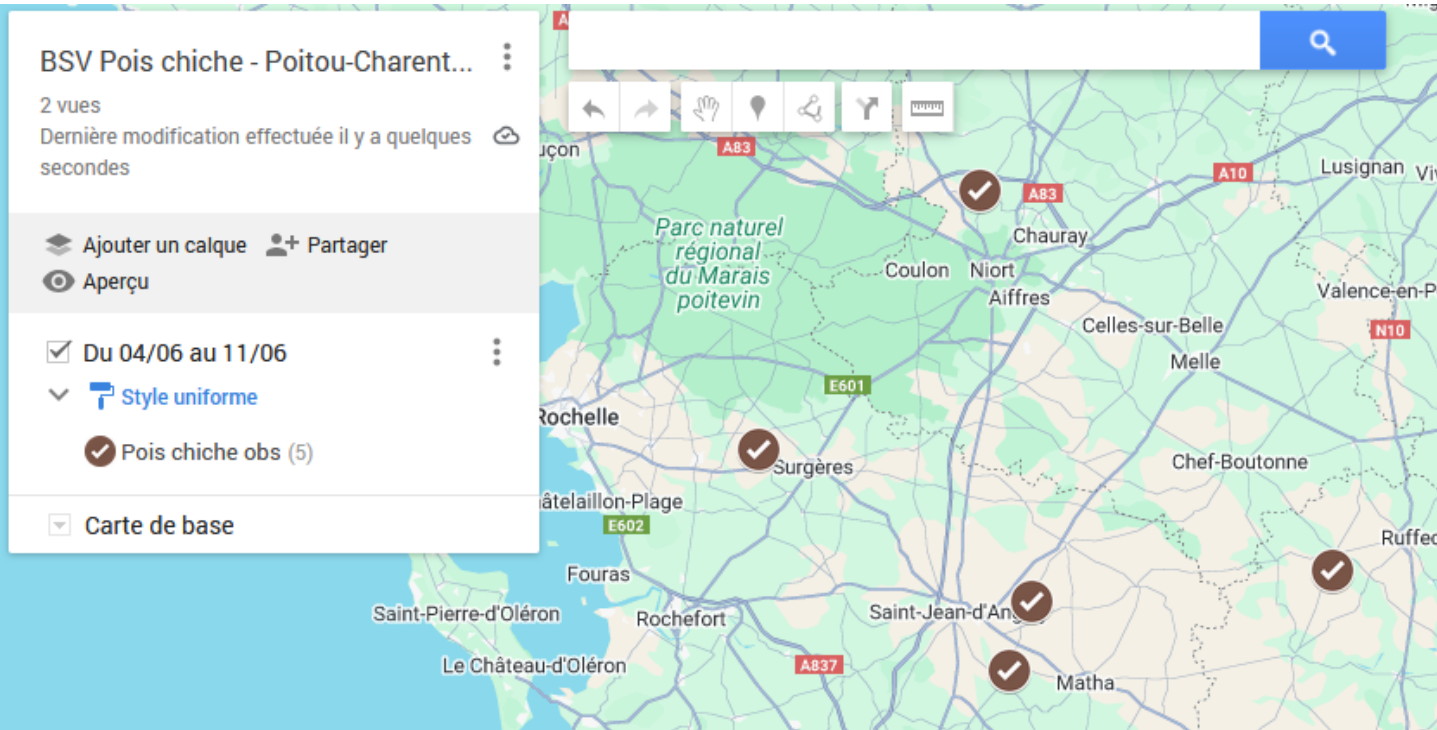
Pois Chiche

- Stade

Cette semaine, 5 parcelles du réseau Poitou-Charentes sont observées.
Les stades des pois chiches vont de premières gousses à premières graines.



Evolution des stades des pois chiche

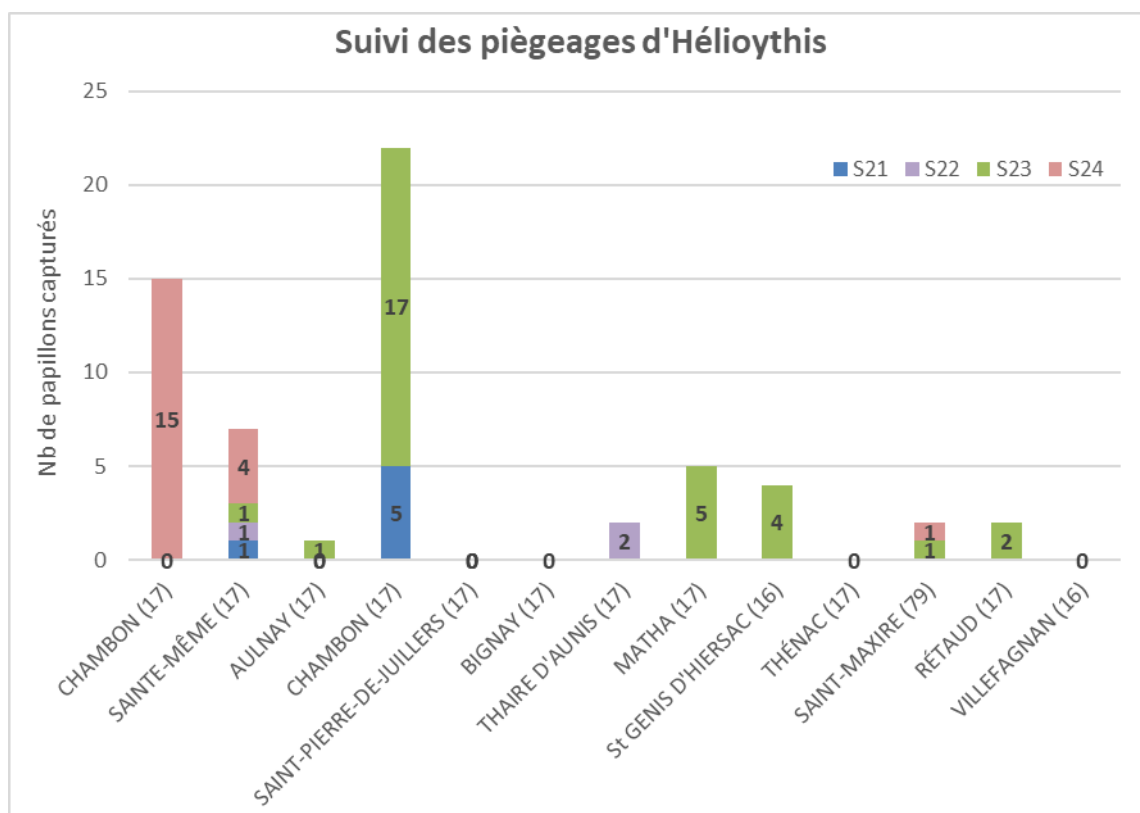


Carte des parcelles de pois chiche observées du 04 au 11 juin 2025

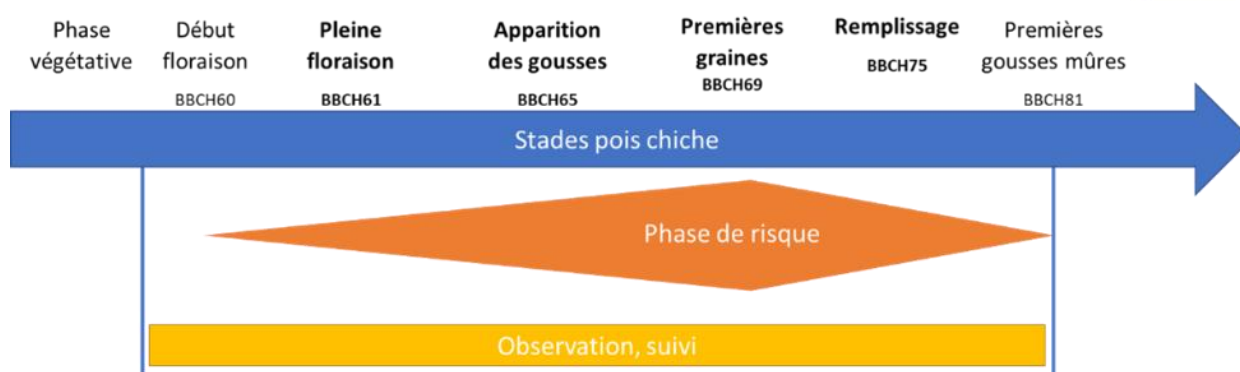
- **Héliothis ou noctuelle de la tomate (*Helicoverpa armigera*)**

Le suivi de ce ravageur est réalisé avec des pièges en végétation à partir de début floraison, qui permettent de détecter la présence de papillons et de suivre les vols.

Cette semaine, 1 à 15 papillons sont capturés selon les parcelles suivies.



Héliothis : période de risque et de suivi





Papillon d'H. armigera - Photo FREDON Aquitaine



Chenilles d'H. armigera dans gousses de pois chiche - Photo Terres Inovia

Évaluation du risque :



Le risque est **faible à moyen** : les premiers papillons sont capturés et les premières gousses apparaissent.

Soyez vigilants dès l'apparition des premières gousses, par temps sec et ensoleillé.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes : AGRICULTEURS, CA 16, CA 86, CEA LOULAY, COOP MANSLE-AUNAC, COOP SAINT PIERRE DE JUILLERS, COOPERATIVE DE MATHA, EI.BOTET, ETS FERRU, FREDON-NA, GROUPE CA17-CA79, ISIDORE, LYCEE AGRICOLE XAVIER BERNARD, NEOLIS, OCEALIA, OXAGRI, SAS LAMY-BIENAIMÉ, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE ATLANTIQUE, TERRES INOVIA, VSN NEGOCE.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".